

Je rapporte mes médicaments non utilisés en pharmacie pour Cyclamed

Drs Patrick Oddo et Sabine De Sanctis

Adresse du site : www.docvadis.fr/docteurs-oddo-de-sanctis



Validé par
le Comité Scientifique Médecine générale

Le réseau Cyclamed gère la récupération et la destruction des Médicaments Non Utilisés (MNU), évitant ainsi que des substances potentiellement dangereuses pour l'environnement se retrouvent dans la nature. Le site www.cyclamed.org informe les citoyens sur la nécessité de rapporter leurs médicaments.

<http://www.cyclamed.org>

LES MÉDICAMENTS SONT UTILES
NE LES RENDONS PAS INUTILES

ACCUEIL | NOTRE RÉSEAU | LA COLLECTE | ACTUEL | FAQ | ESPACES

de Médicaments Non Utilisés, périmés ou non, ont été valorisés.

EN FRANCE
Soit **+1,7%**
de médicaments rapportés en 2014

EN OFFICINE
-1,2%
de médicaments vendus en 2014 par rapport à 2013

LES CHIFFRES DE LA COLLECTE 2014

Produits collectés

Les médicaments non utilisés, périmés ou non

OUÏ Et les seringues usagées et les trousses?

NON

Pourquoi rapporter ses médicaments?

Questions fréquentes

Thème

Site internet de l'association Cyclamed, informant particuliers et professionnels sur la collecte des médicaments non utilisés.

Ceux qui sont concernés

Le site s'adresse à tous pour une prise de conscience collective de l'importance de rapporter les médicaments périmés ou non utilisés en pharmacie. Plusieurs espaces du site concernent également les professionnels concernés par ce sujet : pharmaciens, grossistes et laboratoires.

Objectif

L'association Cyclamed tente de mobiliser les citoyens autour d'une récupération systématique des médicaments non utilisés (MNU) ou périmés tout en les informant sur la nécessité de ce geste (protection de l'environnement), son utilité (énergie fournie par incinération) et les détails de cette collecte. En 2014, Cyclamed a ainsi collecté plus de 12 000 tonnes de MNU, un chiffre en augmentation par rapport à l'année précédente.

Origine

En 1992, une loi oblige tout fabricant à contribuer à l'élimination des déchets d'emballage. Cyclamed, association Loi 1901 à but non lucratif, est créée l'année suivante dans ce cadre, ajoutant à cette mission la collecte des MNU en pharmacie. En 2007, cette collecte devient obligatoire et Cyclamed est agréée par les pouvoirs publics en 2010.

Contenu

Le site propose un premier onglet « Notre réseau ». Vous y comprendrez le rôle de l'association et découvrirez les différents maillons intervenant dans la collecte des MNU.

L'onglet « La collecte » détaille les produits collectés (comprimés, gélules, aérosols, sirops, etc.) et ceux qui ne le sont pas (seringues, produits vétérinaires, radiographies, etc.).

Des articles expliquent également les intérêts de cette collecte en termes de santé publique et de protection de l'environnement.

Une page « Actus » propose de nombreux articles sur le sujet mis à jour régulièrement, tandis qu'une FAQ répond aux questions les plus fréquemment posées.

Enfin, un onglet « Espaces » propose des articles destinés aux professionnels concernés par cette collecte : pharmaciens, grossistes, laboratoires et journalistes.

Le plus

En bas de chaque page, vous trouverez les chiffres de la dernière collecte, une animation pour comprendre Cyclamed ainsi qu'une quinzaine de vidéos sur le sujet.

Cyclamed

86, rue Thiers

92100 Boulogne-Billancourt

Tél. : 01 46 10 97 50